

## GENAPPE

# « Protocole Disparition Seniors au domicile »

Le CPAS a adopté le « Protocole Disparition », qui permettra de retrouver plus facilement les personnes atteintes de maladies dégénératives.

• Simon BREEM

Sans être un problème récurrent, la disparition de seniors résidant à leur domicile est une réelle préoccupation pour le CPAS de Genappe, au vu des conséquences graves qu'elle peut entraîner. Ce phénomène concerne principalement les personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer qui, lorsqu'elles ont atteint un stade avancé, ont tendance à oublier des choses aussi basiques que le chemin menant à leur domicile. C'est pourquoi le CPAS vient d'adopter le plan « Protocole Disparition Seniors au domicile », qui lui a été présenté par la police



Le service d'aide aux familles et aux aînés de Genappe, composé de dix aides familiales, quatre aides ménagères et deux assistants sociaux.

FA

fédérale au début du mois de mars. Celui-ci détermine dans quelles conditions les polices locale et fédérale ainsi que les services d'aide et de soins des personnes résidant à domicile et la Ligue

Alzheimer pourront collaborer le cas échéant. « Il s'agit d'un complément absolument nécessaire aux mesures existantes, car les risques de disparition sont plus importants à domicile étant donné que les person-

nes y sont moins encadrées », explique Vincent Girboux (MR), président du CPAS de Genappe.

Concrètement, des mesures préventives vont être instaurées. À commencer par trois fiches identi-

taires dressées pour chacune des personnes concernées. La première sera apposée au dos de la porte du domicile du senior, la deuxième dans son frigo et la troisième sera gardée au CPAS même. « La police insiste sur la rapidité du signalement », explique encore Vincent Girboux. C'est pour cela que nous préparons les disparitions éventuelles avec une photo et une série d'éléments liés au signalement de la personne. » La deuxième mesure principale consiste en une sensibilisation de l'entourage de la personne atteinte d'une maladie dégénérative : l'aïdant proche, mais aussi la famille et les voisins. La procédure à suivre en cas de disparition leur sera communiquée.

Le service d'aide aux familles et aux aînés du CPAS, qui visite régulièrement les seniors résidant à leur domicile, compte dix aides familiales, quatre aides ménagères et deux assistants sociaux. Ce nouveau protocole vient compléter celui déjà existant, qui concernait les seniors résidant en maison de repos. ■

## WALHAIN



Fred Moisse

## Le gouverneur en visite chez High Security

La société High Security a reçu vendredi la visite de Gilles Mahieu, gouverneur du Brabant wallon. Responsable de cette entreprise située sur la N4, Lionel Reul a rappelé être le plus gros employeur de la commune de Walhain, tout en expliquant l'étroite collaboration existant avec la zone de police Orme-Thyle. Le gouverneur a visité aussi le chenil sis dans l'ex-sablière guibertine où il a assisté à des démonstrations de chiens pisteurs.

## ◆ ITTRE

### Brocante

Ce dimanche 8 avril, de 8 h à 17 h, l'association Virginal en fête organise une brocante, sur le plateau du Tram, à Virginal.

> 0498 07 12 20.

### Marche Adeps

Ce dimanche 8 avril, de 8 h à 18 h, l'ARC d'Iltre organise une marche Adeps (5, 10, 20 km) au départ de la salle polyvalente de Virginal.

> Thierry Wijns (0476 85 57 46).

## ◆ REBECQ

### Pour le Télévie

Le dimanche 15 avril, Rebecq, sa maison des jeunes et le club la Godasse organisent, au profit du Télévie : un petit-déjeuner (de 8 h 30 à 11 h) à l'ancienne gare (rue du Pont, 82); et, au départ de celle-ci, une marche de 3, 5 ou 10 km (de 10 h 30 à 13 h).

> 0472 02 70 70.

## LASNE

## Le chantier du chalet des scouts a démarré

Le chalet des deux unités scouts Marsupilami et Notre-Dame de la Paix est en cours de construction à côté du centre sportif de Lasne.

La construction du futur chalet des scouts a démarré ce vendredi 30 mars sur le terrain situé en contrebas du parking du centre sportif de Lasne et voisin de l'infrastructure. La bourgmestre Laurence Rotthier et l'échevin de la Jeunesse Cédric Gillis se sont rendus sur le chantier ce mardi.

Ce chalet sera destiné à l'unité Marsupilami de Maransart, actuellement basée au centre sportif de Lasne, et à l'unité Notre Dame de la Paix d'Ohain, actuellement basée au centre sportif de Maransart. Le chalet sera occupé le samedi par l'unité Marsupilami et le dimanche par l'unité Notre Dame de la Paix.

Le terrain où sera installé le chalet s'étend sur environ 5 ares. Ce site est idéalement situé pour les deux mouvements de jeunesse étant donné qu'il se trouve à proximité des bois et de sentiers qui mènent directement vers le village



Le chalet des scouts sera installé à proximité du centre sportif de Lasne. Il devrait être achevé en juin.

d'Ohain. Le bâtiment sera en bois, présentant une toiture à double pente, et disposera d'une emprise au sol de 100 m<sup>2</sup>. Il comprendra notamment un auvent extérieur, une salle polyvalente de 60 m<sup>2</sup>, deux réserves (une pour chacune des deux unités), un espace de rangement et un hall d'accueil.

« La Commune prend en charge le gros œuvre et les cloisonnements intérieurs », explique Cédric Gillis. Le coût de la construction du chalet est financé sur fonds propres par la Commune pour un total de 125 000 € TVAC. Les travaux sont réalisés par l'entreprise adjudicataire TS Construct, installée à Mélin. La fin du

chantier est prévue pour ce mois de juin. »

De manière à impliquer les deux unités dans la réalisation de leurs nouveaux locaux, celles-ci seront chargées, une fois la construction en gros œuvre terminée, de réaliser les aménagements intérieurs.

« Les scouts se chargeront des finitions, qui seront financées au travers de diverses activités et fêtes d'unités. Ils prendront en charge notamment la réalisation d'une partie de l'installation électrique, l'un des chefs d'unité étant électricien, la pose des sols, les éventuelles peintures et l'installation des étagères dans les deux réserves », conclut l'échevin de la Jeunesse. ■

É.G.